

Colloque

Les dynamiques contemporaines des îles-relais De l'île-escale aux réseaux insulaires

**12 et 13 septembre 2003, île de Porquerolles, Hyères,
France**

*Organisé par le laboratoire « Espace et Culture »,
Université Paris IV-CNRS, ESA 8064*

Nathalie BERNARDIE-TAHIR, Université de Limoges
Email : bernardie.tahir@wanadoo.fr

Et

François TAGLIONI, Université de la Réunion
Email : tagli@diplomacy.edu

**PROGRAMME DES DEUX
JOURNEES**

Vendredi 12 septembre 2003

9h : Ouverture du colloque

Conférence sur l'île de Porquerolles, animée par M. Henri Rougier, Professeur de géographie à l'Université de Lyon III et M. Nicolas Gérardin, du Parc National de Port-Cros.

10h30 à 10h45 : pause-café

10h45 à 12h15 : 1^{er} atelier en séance plénière. Thème 1 + débat

12h15-14h : déjeuner

14h-15h30 : 2^e atelier en séance plénière. Thème 1 + débat

15h30-15h45 : pause-café

15h45-17h15 : 3^e atelier en séance plénière. Thème 2 + débat

Dîner à l'Alycastre

Samedi 13 septembre 2003

9h à 10h30 : 4^e atelier en séance plénière. Thème 3 + débat

10h30 à 10h45 : pause-café

10h45 à 12h15 : 5^e atelier en séance plénière. Thème 3 + débat

12h15-14h : déjeuner

14h-15h30 : 6^e atelier en séance plénière. Thème 4 + débat

15h30-15h45 : pause-café

15h45-17h15 : synthèse des débats et clôture du colloque

Dimanche 14 septembre 2003

Activités post-colloque : excursions dans l'île de Porquerolles

PRÉSENTATION DES COMMUNICATIONS
- RÉSUMÉS -

Vendredi 12 septembre, 10 h 45

**Thème 1 Petites balises sur de grandes routes :
le destin inattendu des îles escales ou relais**

Président de séance : Jean-Christophe GAY

GERMANAZ Christian
Université de la Réunion

De l'escale au relais : fonctions d'île et suites typologiques

Identifier une fonction de relais pour certaines îles interconnectées sur les réseaux de l'espace mondial prédispose à s'interroger sur les nombreuses typologies qui se sont attachées à cerner et à caractériser la diversité fonctionnelle des espaces insulaires. Après avoir rappelé les rapports entre classification et définition, ce travail propose une formalisation de quelques typologies essentielles, en mettant l'accent sur l'évolution des principes qui les ont fondées. Il s'agira ensuite de parcourir la notion de « *réseau insulaire* » et d'explicitier la fonction « *d'île-relais* ». L'ébauche d'un canevas de la dynamique du réseau insulaire du Sud Ouest du Bassin India-océanique illustrera ce dispositif conceptuel.

HUETZ DE LEMPS Christian
Université Paris IV

Les Hawaï au cœur du Pacifique (XIX^e-XX^e siècles)

Au cœur du pacifique Nord, à 4000 km de la Californie et à 6200 km du Japon, les îles Hawaï occupent aujourd'hui une situation d'escale et de relais au sein du « *réseau américain* » du Pacifique, entre Californie et

Guam, non seulement dans une perspective stratégique (Pearl Harbor), mais aussi économique (tourisme) et culturelle, comme point de contact entre l'Est et l'Ouest.

Mais cette logique spatiale n'a pas toujours fonctionné ainsi, dans le sens Est-Ouest. Certes, les Hawaii ont été déjà au début du XIX^e siècle une escale pour les trafiquants américains entre les Indiens fournisseurs de fourrures sur la côte Nord Ouest de l'Amérique du Nord et le marché chinois. Ensuite, elles ont été pendant en gros un demi siècle (1820-1870) un relais essentiel dans le sens Nord-Sud cette fois pour les flottes baleinières du monde entier venant dans le Pacifique par le détroit de Magellan et allant chasser dans le Pacifique Nord et ses mers annexes. C'est dans les dernières décennies du XIX^e siècle seulement que la montée en puissance de la façade californienne des Etats-Unis et le développement de « l'impérialisme américain » (guerre de 1898) ancrent véritablement les Hawaii dans leur rôle de point nodal d'un système Est-Ouest.

BRIGAND Louis & PEUZIAT Ingrid **Université de Brest**

Continuité et renouveau des traditions maritimes dans les îles du Ponant (France) : la question de la plaisance

A l'avant des côtes françaises de la Manche et de l'Atlantique, les îles du Ponant forment un ensemble de terre émergées, de taille et d'accès très variable, qui a toujours attiré les hommes. Ces points, qui constituent un réseau particulièrement développé en Bretagne, ont joué, soit successivement, soit alternativement et parfois même conjointement, le rôle de frontière convoitée, d'avant poste militaire, de points d'atterrissage pour les navires, de ports de pêche et de cabotage, de relais technique et depuis peu d'escale pour plaisanciers à la recherche d'un exotisme proche et d'un dépaysement facile. Cette évolution retrace les grands bouleversements techniques, sociétaux et économiques que le littoral a connu depuis plus de deux siècles. Recherchées d'abord par les envahisseurs, qui les considéraient comme une excellente base pour la conquête du continent, ou par les autorités militaires du Royaume ou de l'Etat qui les jugeaient comme des points d'appui essentiels pour la défense des côtes, elles devinrent ensuite des sites prisés pour le balisage et l'installation des phares afin de

faciliter la navigation maritime. Au centre des itinéraires de cabotage et des grandes routes commerciales du blé, du vin et du sel, elles s'imposèrent alors également comme un lieu privilégié d'escale et d'échange.

La remise en question progressive de leur valeur stratégique et la généralisation des moteurs sur les bateaux traditionnellement à la voile, va mettre fin à cette ère d'échange maritime : elles connaîtront ainsi, quasiment pendant un siècle, de la fin du XIXe, aux dernières décennies du XXe, une profonde et durable période de retrait économique, liée en grande partie à la perte de leur rente de situation géographique. Le fantastique développement de la plaisance à partir des années 1950 va permettre de retrouver certains avantages directement en rapport avec l'insularité. Les plaisanciers, en mettant le cap sur les îles, vont retrouver leur intérêt en tant qu'espace relais. D'îles en îles, ils redécouvrent les vertus oubliées des ports insulaires : la fonction d'escale, l'abri, les services et... le rêve.

Le développement de la plaisance dans les îles doit-il être considéré aujourd'hui comme un simple héritage ou comme un élément nouveau permettant une recomposition majeure des composantes économiques, sociales et environnementales des îles ? L'étude comparée de plusieurs sites archipélagiques permettra de poser les termes critiques des enjeux contemporains liés à ces nouvelles formes d'appropriation des espaces insulaires et de répondre ainsi à certaines interrogations que suscitent le développement de ces activités.

PELLETIER Philippe
Université Lyon II

Trois relais surinsulaires pour le Finistère japonais

Jusqu'aux Grandes découvertes du "long seizième siècle", l'archipel japonais constitue un espace relativement mystérieux pour les habitants du Vieux Monde qu'ils soient européens ou même chinois. Il forme l'extrémité du continent eurasiatique, un bout du Monde, avec tout ce que cela représente en termes de fantasmes, de particularismes ou d'autonomie politique. Mais cette sorte de Finistère insulaire n'empêche pas les échanges aussi bien socio-culturels qu'économiques. Le repli qui caractérise l'époque moderne des Tokugawa et qui dure plus de deux siècles plonge toutefois le Japon dans une situation géopolitique de terminus, relativement

fermé sinon interdit. La "réouverture" imposée par les puissances occidentales modifie finalement la donne géographique insulaire du milieu du XIXe siècle jusqu'à nos jours, de concert avec le développement des nouveaux modes de transport.

Au long de cette histoire, trois espaces "surinsulaires" - petites îles de grandes îles - situés entre le Japon central (alias Hondo) et le continent eurasiatique se sont ainsi retrouvés en position de frontière ou de jonction : les îles du détroit de Corée/Tsushima (Oshima, Okinoshima, Iki, Tsushima...), les archipels situés sur la façade occidentale de Kyûshû (Hirado, Gotô, Amakusa, Koshiki...) et l'arc insulaire des Ryûkyû (Amami, Okinawa, Yaeyama...).

Ces trois espaces ont connu des évolutions différentes en fonction de leur position topographique (soit en face de la péninsule coréenne, de Taiwan ou de la Chine continentale, soit plus ou moins éloignés de Hondo) et des évolutions propres aux pays concernés (Japon, Corée, Chine, Ryûkyû).

Le premier a cessé d'être un axe de passage car il est court-circuité par les nouvelles lignes directes de communications maritimes ou aériennes; mais après les tensions coréano-japonaises de la décolonisation, il représente un symbole, quoique encore marginal, de coopération pacifique entre les deux rives du Détroit.

Le second a vu son destin géopolitique basculer au début du XVIIIe siècle : après avoir été la porte d'entrée du Japon pour les navires tant européens que chinois, il est devenu l'un des propres finisterres du Japon, une périphérie marginalisée mais redécouverte par le tourisme contemporain.

Le troisième, le plus étendu et le plus peuplé, lieu archétypique d'anciennes coutumes japonaises et malayo-polynésiennes sinisées, constitue encore un chaînon d'"extériorité interne" entre le Japon et le reste du Monde : non seulement la Chine avec laquelle le royaume des Ryûkyû fut historiquement lié jusqu'à la fin du XIXe siècle, mais aussi les États-Unis à cause de la présence d'importantes bases militaires américaines sur Okinawa. A la fois département le plus pauvre du Japon et le plus éloigné de Tôkyô, Okinawa qui vit de l'agriculture subtropicale et du tourisme devient actuellement une plaque tournante des trafics en mer de Chine orientale et un rêve de zone franche libre-échangiste alimentée par la "diaspora" ryûkyûane.

Vendredi 12 septembre, 14 h

Thème 1 Petites balises sur de grandes routes :
le destin inattendu des îles escales ou relais

Président de séance : Francine Barthe

PEBARTHE Hélène
Université Paris IV

Tourisme et développement d'une île-relais : Maurice fait-elle des miracles ?

L'île Maurice, ancienne île-escale « clé de la mer des Indes », est à la tête d'une jeune république pluri-insulaire. Le mode de colonisation et les origines variées de la population de Maurice révèlent son inscription depuis son peuplement dans des flux mondiaux. Île relais désormais, elle se développe grâce à des réseaux internationaux, et, de plus en plus, régionaux, de coopération et d'échanges qui lui permettent d'exporter ses productions dans des conditions favorables, et même d'en délocaliser une partie, et de poursuivre la tertiarisation de son économie. Se voulant un interface entre Europe, Asie et Afrique, Maurice a su en particulier mettre en valeur son espace pour attirer des flux touristiques. L'activité touristique, qui s'appuie essentiellement sur des ressources (financières et humaines) locales, est aujourd'hui primordiale pour la poursuite du « miracle » mauricien alors que les secteurs primaire et secondaire (cane à sucre et zone franche essentiellement) sont affaiblis et que la « cybercité », qui signe une orientation de l'économie vers les technologies de l'information et de la communication, sort à peine de terre. La destination, en tête dans sa région, affiche de beaux résultats et prestations et compte parmi les grandes destinations insulaires du tourisme international.

Cependant, la petitesse de l'île, sa forte densité de population, et la concentration des équipements touristiques sur le littoral posent désormais problème, notamment dans la mesure où la société mauricienne, multiculturelle et dont la cohésion repose sur un consensus plus fragile qu'il n'y paraît, aspire de plus en plus à accéder au littoral pour ses loisirs ou pour y résider. La compétition pour l'espace, appelle un questionnement sur la notion de tourisme « intégré » ou « à intégrer » à l'heure où ce dernier se diffuse davantage dans les autres îles de l'Etat mauricien, et aux Seychelles à l'initiative d'entrepreneurs mauriciens. Le cas du tourisme invite enfin à relativiser la force de la dynamique de réseau entre les îles de cette région de l'océan Indien qui se perçoivent, dans ce secteur, autant voire plus comme concurrentes que comme complémentaires.

BRUYAS Frédérique
Université de Tours

Port-Saïd : une presque « île » arrachée à son territoire national, relais du commerce international

Port Saïd, la ville-port située au débouché méditerranéen du canal de Suez, se trouve en dans une position quasiment insulaire. Elle est cernée par la Méditerranée, les lacs Manzalah et Bardawil, et coupée en deux par le canal maritime. Sa situation relativement enclavée au sein du territoire égyptien et sa connection aux réseaux maritimes mondiaux en fait un espace-relais peu éloigné de la problématique des îles-relais.

Cette ville, fondée pour répondre aux exigences du trafic international, est longtemps restée déconnectée de son territoire. L'inscription durable de ce relais aux circuits d'échanges commerciaux est aujourd'hui réactivée par la construction d'un grand port à conteneurs et d'une zone de service logistique. Ce projet vise à modifier la dynamique de Port Saïd : de relais isolé elle devient l'instrument de l'intégration nationale aux réseaux mondialisés ainsi qu'aux grands blocs, en particulier à l'Union Européenne.

Dans ce contexte nous proposons d'aborder la question des îles-relais sous deux angles complémentaires :

- L'articulation d'un relais aux réseaux commerciaux mondiaux n'est pas contradictoire avec son intégration aux blocs

continentaux, les deux s'alimentant réciproquement. Ainsi, l'étude dans le temps long de l'espace-relais port-saïdien montre qu'il ne peut se maintenir qu'en accentuant son rôle de redistribution des flux vers des espaces continentaux et/ou insulaires.

- L'identité presque insulaire de la ville, dont l'activité est largement tournée vers le commerce et le service aux navires en escale, est marquée par un héritage cosmopolite que traduisent le paysage architectural, les origines multiples de la population et son caractère réfractaire au pouvoir central. Les mutations en cours – l'intégration à l'espace national et aux grands blocs, notamment par l'ouverture aux capitaux extérieurs – fragilisent cette identité. Face à l'intrusion de nouveaux acteurs, les déchirements internes s'exacerbent.

WATIN Michel
Université de la Réunion

L'île de la Réunion et l'irruption des réseaux de télécommunications : rupture ou continuité de l'histoire ?

La communication se propose d'examiner la situation de l'île de La Réunion au moment où un nouveau flux d'échange, généré par les télécommunications grâce en particulier aux « Nouvelles » Technologies de l'Information et de la Communication, est susceptible de modifier une position d'« île-escale », voire d'« île-impasse », jusque-là largement observée dans l'histoire.

Au moment de la toute puissance de la Compagnie des Indes occidentales (1665-1767), l'Ile de France (maintenant Ile Maurice) constitue « l'île-relais » de l'archipel des Mascareignes (port naturel en eau profonde, abri protégé). Elle établit une plate forme de redistribution commerciale vers Bourbon proche (aujourd'hui la Réunion), considérée comme « le grenier » de l'archipel. Bourbon se présente alors une « île-escale », celle où l'on ne reste pas, peut-être même comme une « île-impasse », celle où l'on échoue.

Lorsque l'Ile de France passe sous domination anglaise (1810) et devient Mauritius, La Réunion, se rapproche de Madagascar. « L'île

continent », qui est sous protectorat français depuis 1896, se constitue en « île-relais », La Réunion se situant à nouveau en bout de réseau.

A l'indépendance de Madagascar (1958) et plus sûrement après 1973, La Réunion, seul territoire français dans l'Océan indien, resserre les liens avec sa Métropole dont elle devient de plus en plus dépendante du point de vue des échanges commerciaux. Le statut de Département français d'Outre-Mer semble une fois encore placer l'île en position d' « île escale ».

Dans le même temps, La Réunion développe ses télécommunications et réajuste ainsi ses relations avec l'extérieur. On note ainsi la diffusion d'émissions télévisées en direct avec la France métropolitaine en 1976 sur le seul réseau de la télévision publique, le relais en direct des informations françaises et internationales au moment de l'arrivée des « radios libres » (1981), enfin l'installation des chaînes satellitaires (1998 et 1999) qui diffusent « en temps réel » plus d'une soixantaine de programmes. L'île est enfin reliée au monde grâce à l'Internet et à un parc d'ordinateurs particulièrement développé.

L'isolement de La Réunion et sa position d' « île-escale » / « île-impassé » semble donc rompue grâce aux télécommunications. Sa situation d' « île-relais » n'en est pas pour autant assurée, et seul l'examen du sens des flux d'échanges peut permettre de confirmer cette mutation. C'est l'objectif de la communication proposée qui se propose d'appréhender ces flux télécommunicationnels en s'appuyant sur les données issues du Pôle d'Observation de la Société de l'Information (POSI) dont l'un des objets est précisément d'évaluer les flux internes et externes d'échanges entre La Réunion, les pays riverains de l'Océan indien et le « reste du monde ». Dans l'hypothèse d'une nouvelle position géopolitique de l'île de La Réunion, elle s'intéressera également, dans la même perspective, aux conséquences de la mise en service du câble SAFE (entre l'Europe, Madagascar, La Réunion, Maurice pour repartir vers la Malaisie) qui place La Réunion dans un vaste réseau de communication.

BERNARDIE-TAHIR Nathalie
Université de Limoges

*Zanzibar aujourd'hui : la dialectique complexe d'un relais
en panne ...*

L'île de Zanzibar a toujours été considérée comme le paradigme du relais insulaire. Dans son histoire durablement associée à son rôle de plaque tournante animant le commerce entre le continent africain et l'océan Indien, dans sa culture et son identité forgées par la multiplicité des échanges, dans son nom même qui, en swahili (Unguja), signifie « l'escale », tout à Zanzibar renvoie de façon quasi consubstantielle à la notion de relais.

Et pourtant, la situation politique et économique de l'île, intégrée depuis 1964 à l'Union tanzanienne, traduit aujourd'hui une tout autre réalité. Perçue dès le départ comme une aberration historique, culturelle et politique aux yeux d'une grande partie des Zanzibari, cette Union est d'autant plus contestée qu'un certain nombre de dispositions réglementaires et législatives récemment mises en place finissent de grignoter l'étroite marge d'autonomie dont l'île disposait jusque-là. Le rattachement de Zanzibar au monde continental africain est dès lors ressenti comme une annexion, voire comme une colonisation coupant l'île de ses réseaux maritimes indiens. Par ailleurs, le parti au pouvoir depuis la révolution de 1964 bloque le processus de démocratisation entamé en 1994 et devient d'autant plus contesté par le parti d'opposition qu'il est accusé depuis longtemps d'être à la solde du gouvernement de l'Union et de maintenir, de ce fait, l'état d'inféodation de Zanzibar au Mainland.

Ainsi, sur fond d'une grave précarité économique, la crispation politique inquiétante qui se manifeste dans l'île porte dans une large mesure sur le rejet de l'Union, considérée comme castratrice d'une identité zanzibari largement fondée sur la dialectique du relais. Longtemps île-charnière entre mondes africain et indien, Zanzibar vit mal ce processus « d'africanisation » qui voudrait en faire une île-frontière, un contresens total pour ce territoire né de l'ouverture et de l'échange.

CHAUVIN Maïlys
Laboratoire DYMSET, Bordeaux

... mais qui ressuscite et recompose ses réseaux arabo-indiens

Zanzibar marque une rupture de plus en plus criante avec le continent tanzanien qui lui avait donné une fonction de relais économique aujourd'hui brisée. Le divorce et la construction de sa souveraineté présentent également des caractéristiques idéologiques : se construire aujourd'hui et demain, c'est en quelque sorte se réaliser, s'affirmer avec le monde arabe, le modèle socio-culturel arabe et l'islam, très prégnant dans l'identité zanzibarie. Cette référence reste prestigieuse et retrouve une grande vigueur sur laquelle s'appuie une sorte de virement de bord ou de retour aux origines.

La construction de Zanzibar s'appuierait-elle sur la tentative de retrouver sa place au sein de sa première famille civilisationnelle maritime *Bahr Al Hindi* (mer de l'Inde) ? Les zanzibaris n'oublient pas le passé traumatisant de la période esclavagiste ; ils refoulent le vieux fantôme dans le but de redonner une place aux arabes et de rebâtir les liens familiaux et économiques avec eux, et également de réactiver les liens avec les anciens pôles de cet ensemble maritime : la péninsule arabique, les Comores, l'Indonésie etc..

Zanzibar tenterait-elle de créer une dynamique qui lui permette de reprendre une position nodale dans le *Bahr Al Hindi* dont elle a été retirée par l'Union politique avec le Tanganyika ? Cela nous semble une hypothèse intéressante. Nous trouverons des pistes de réflexion par la lecture de la réactivation des liens et des échanges commerciaux favorisés par la libéralisation économique, le développement du transport aérien et les forces des réseaux religieux et de l'islam.

Vendredi 12 septembre, 15 h 45

**Thème 2 Des identités insulaires modelées
par l'ouverture**

Président de séance : Christian HUETZ DE LEMPS

NICOLAS Thierry
Université Paris IV

Le fragile équilibre d'une île-carrefour : Saint-Martin

Située en plein cœur de Caraïbe, à égale distance de la Guadeloupe et de Porto-Rico, l'île de Saint-Martin se démarque des autres îles des petites Antilles par son extraversion. Et pourtant cette île qui a la particularité d'être partagée politiquement en deux parties (une partie française de 53 km² et une partie néerlandaise de 34 km²) fut longtemps délaissée par la France et les Pays-Bas. Isolée, bout du monde, les qualificatifs ne manquaient pour désigner cet espace qui de surcroît se révélait répulsif. En effet, les conditions de vies extrêmement difficiles liées à la faiblesse des activités productives poussaient les Saint-Martinois à émigrer vers les îles Vierges, les Etats-Unis, Saint-Domingue ou Curaçao.

Mais avec le développement d'une véritable industrie touristique, d'abord dans la partie néerlandaise au cours des années 1970, puis dans la partie française dans les années 1980, cette logique s'est renversée. Saint-Martin est devenu un espace attractif et s'est résolument inscrit dans les grands courants de circulation internationale. Des milliers d'individus venant de tous les horizons s'y sont rapidement installés notamment dans la partie française qui a vu sa population exploser entre les recensements de 1982 et 1990, passant de 8 000 à près de 28 000 habitants. Toutefois, ces flux importants de population qui assimilent désormais Saint-Martin à une tour de Babel remettent en cause l'équilibre sur lequel s'est construit la société insulaire. La mosaïque culturelle et ethnique nouvelle doit faire face

aux réactions identitaires de la population « autochtone » aujourd'hui minorisée.

BOCK-DIGNE Marie-Sophie
Université de La Rochelle

Identités architecturales urbaines et îles-relais

Dans un ensemble insulaire aussi diversifié que le sud-ouest et l'ouest de l'océan Indien, tant aux plans historique, culturel que socio-économique, il s'avère particulièrement intéressant d'analyser et de démontrer par quelques exemples les interactions « architecture, espace et société » qui ont pu se créer à travers les paysages urbains de ces îles-escales et/ou îles-relais.

Au même titre que d'autres espaces maritimes comme la Méditerranée et son rôle dans le monde occidental, l'océan Indien est un carrefour des continents asiatique, africain et européen, influencé par des aires culturelles à l'origine clairement différenciées. Le phénomène de relais est donc à l'origine des contacts, des chocs et des interactions ayant existé au cours de l'histoire indianocéanique modelant progressivement une physionomie sociale, humaine, culturelle et architecturale spécifiques au sein des milieux urbains de ces îles, en particulier en ce qui concerne l'habitat privé.

L'architecture constituant une clé de lecture du paysage urbain et de la société qui les anime, nous nous proposerons donc d'analyser les impacts des migrations de provenance diverses sur des périodes plus ou moins longues dans cette aire géographique. En effet, les apports architecturaux des différentes populations, favorisés par la fonction de relais de ces îles, sont entrés en interaction réciproque mais aussi parfois avec une architecture vernaculaire locale. L'étude de l'évolution architecturale de ces centres urbains insulaires permet, d'une part, de distinguer différents types de bâtiments suivant leur style et, d'autre part, de confirmer des tendances et des influences selon les ensembles considérés, principalement swahilis et européens. C'est pourquoi nous avons choisi de prendre pour exemple dans leur dimension à la fois architectonique et sociale, la case créole et la maison arabo-omanaise et leurs possibles déclinaisons mettant en exergue la fonction d'escale et de relais des îles de l'océan Indien, leur perméabilité à l'importation de styles diversifiés et à leur réinterprétation à partir de

modèles de base spécifiques engendrant, dans certains cas, un syncrétisme original.

MARROU Louis
Université de La Rochelle

*Quand l'île cache l'archipel : inscription des îles-relais
dans l'archipel des Açores*

Les îles qui composent l'archipel des Açores sont peuplées depuis un peu plus de cinq siècles pour les îles les plus orientales, les premières à avoir été visité par les européens et en particulier les Portugais. Leur position "au milieu" de l'océan Atlantique nord, entre Europe et Amérique, mais aussi entre le bassin océanique septentrional et médian, en ont fait un lieu de passage privilégié.

Historiquement, c'est l'île de Terceira, dans la partie de l'archipel que l'on appelle le groupe central, qui devient la plaque tournante de l'archipel. L'île et sa capitale, Angra, se situent sur le chemin du retour des galions ibériques en provenance de l'Asie (via le contournement de l'Afrique) et de l'Amérique (le Brésil et les Antilles essentiellement). Terceira c'est tout à la fois l'escale et le relais. Elle va permettre à l'île d'asseoir pour plusieurs siècles sa prééminence sur les autres îles de l'archipel.

La position des Açores est une véritable rente de situation. Lorsque la vapeur supplante la voile, l'île de Terceira perd de son importance mais le relais est pris par l'île de Faial qui va devenir un nœud de passage obligatoire pour les sociétés qui installent les câbles transatlantiques entre l'Amérique et l'Europe. C'est à Horta, la capitale de l'île, que les câbles arrivent avant de replonger pour l'autre partie du trajet. L'histoire se répète plus tard à l'époque des premiers vols transatlantique où les Açores (Santa Maria ; Terceira) se dotent des aéroports-escales qui permettent aux avions de refaire le plein de carburant.

Notre propos est de réfléchir, à partir de l'exemple açorien, sur :

- l'impact sur une île de l'ouverture que constitue pour elle la fonction d'escale et de relais
- le rôle des fonctions de relais propre à telle ou telle île sur la hiérarchie insulaire

- la question de savoir si le rôle d'interface avec l'extérieur a des conséquences sur l'organisation interne des archipels.

Au début du XXI^e siècle, ni Terceira, ni Faial, ni Santa Maria ne semblent avoir vraiment tiré un profit décisif de ce rôle de relais et c'est l'île de São Miguel qui s'est affirmée comme la véritable interface de l'archipel des Açores.

LABERRONDO Lydie **Laboratoire PRODIG-Pacifica**

Zanzibar, un territoire culturel en mouvement

Les petites îles sont des microcosmes dont l'observation peut amener à une compréhension authentique du monde. L'île d'Unguja, partie intégrante de l'archipel de Zanzibar est un territoire culturel original qui, de tout temps, a su tirer profit de sa position géographique privilégiée aux portes du continent est-africain et de l'océan Indien occidental ; sa tradition d'échanges et de contacts est multi-séculaire. L'interdépendance de l'île avec le continent la rattache à l'Afrique à laquelle elle est géographiquement liée mais culturellement isolée, affirmant parfois sa particularité par une tendance à l'insularisme, à un repli sur soi. L'identité de ce territoire s'enracine en effet dans la culture swahili dont l'île est un des foyers, une maille dont l'ensemble participe à l'édification d'une société en réseau qui s'étend de l'archipel de Lamu au Nord du Kenya jusqu'au Nord de Madagascar et qui comprend les îles comoriennes et les îles méridionales de la Tanzanie (Mafia).

Originale sous de multiples aspects, l'île de Zanzibar doit constamment intégrer ces différentes influences des peuples bordiers de l'océan Indien tout en s'affirmant face au continent proche. Elle doit simultanément négocier les effets d'une phase d'ouverture au monde, d'un tournant économique majeur qui risque de déstabiliser durablement son équilibre écologique et qui menace sa stabilité sociale. Pourtant, la réponse spontanée de son tissu social aux changements est le ferment du succès de cette ouverture. Son dynamisme et son implication dans le développement économique de l'île constituent certainement une réponse appropriée aux

tensions, nécessaires à son adaptation aux défis humains et économiques du monde moderne.

L'approche culturelle de ce territoire nous donne une perception éclairée des nouveaux enjeux et des dynamiques à l'œuvre dans la société zanzibari actuelle.

Samedi 13 septembre, 9 h

Thème 3 Postes avancés ou têtes de réseaux :
les îles, entre dépendance continentale et
coopération régionale insulaire

Président de séance : Louis MARROU

TAGLIONI François
Université de la Réunion

***La coopération régionale insulaire en question : une
approche des mots et des choses***

Le monde est dans une phase aiguë de mondialisation et de son corollaire qui est la régionalisation. Les sociétés insulaires ont pris depuis longtemps la mesure des avantages de la coopération, bien qu'elles oscillent constamment entre repli et ouverture, entre intégration et marginalisation. Aujourd'hui, les gouvernements des petits espaces insulaires, comme des États continentaux, sont dans l'obligation croissante de mettre en commun leurs ressources humaines et financières pour œuvrer au développement et au futur de leur population.

Mais de quoi parle t-on ? On le sait, la région est une notion des plus polysémiques de la géographie. La coopération régionale est pour sa part protéiforme. Nous allons donc nous efforcer de contribuer à mieux cerner les mots et les choses de la coopération régionale. Il va donc s'agir de définir et d'approfondir le vocabulaire de la régionalisation ainsi que de faire un point méthodologique sur le processus et les notions. Le constat de la diversité et de l'hétérogénéité des modalités et des objectifs poursuivis par

les organisations et les accords de coopération régionale, nous conduit à proposer un modèle systémique. Il s'agit de celui des sphères du système de coopération régionale qui correspondent aux trois principales catégories d'organisations ou de partenaires qui interagissent à l'échelle régionale lors des processus de coopération. Chacune de ces sphères peut se subdiviser en fonction des motivations ou des objectifs à atteindre. Elles sont largement interdépendantes, perméables, et se combinent en produisant des interactions.

KLEIN Judith
Université Paris IV

Les départements d'outre-mer français insulaires : des relais de la politique française de protection du littoral ?

La France, par le biais de ses départements d'outre-mer insulaires, participe aux dynamiques mises en place par les organismes de coopération régionale dans la Caraïbe et l'océan Indien. Les questions de protection de l'environnement y occupent une place importante, notamment celle de la gestion de l'espace littoral. Les littoraux des petites îles sont en outre au cœur de la réflexion menée par les instances internationales, par exemple l'UICN - Union internationale pour la conservation de la nature, créée en 1948 et rassemblant des Etats, des agences gouvernementales et des ONG - qui, au sein de sa Commission des politiques environnementale, économique et sociale, compte un groupe de travail sur les zones côtières. Fait remarquable, ce groupe est présidé par un membre du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, établissement public français chargé de mener une politique de protection par la maîtrise foncière, preuve s'il en est de la volonté de la France de jouer un rôle sur la scène internationale et d'exporter son savoir-faire. En 1999 s'est tenu à la Réunion un séminaire sur la gestion intégrée de la zone côtière (GIZC), qui poursuivait un double objectif : permettre " l'appropriation locale d'une méthodologie GIZC pour, en priorité, gérer durablement le littoral réunionnais ", " mettre en œuvre des modes de GIZC dans la région du sud-ouest de l'océan Indien où la Réunion peut jouer un rôle stratégique de premier ordre ", soit donner à ce département français une place privilégiée

dans son environnement régional et affirmer la puissance d'une métropole dont la Réunion serait une vitrine.

Cet exemple incite dès lors à évaluer la mise en œuvre dans les DOM de la politique française de protection du littoral, de comprendre si ces littoraux insulaires en sont des laboratoires, voire s'ils fonctionnent comme des relais au sein d'ensembles régionaux. La gestion de la réserve domaniale des cinquante pas géométriques naturels permet d'apporter des réponses, dans la mesure où elle est un révélateur de la difficile mise sur pied d'une gestion intégrée dans les départements français.

LALO Brigitte et MARCHAND Hélène **Université Paris IV**

Les îles protégées : un espace central des parcs nationaux marins

Les îles vont jouer un nouveau rôle dans la création récente des parcs nationaux marins. En effet, une nouvelle génération de parcs nationaux voit le jour à l'échelle mondiale. A l'heure actuelle, ce type d'espace protégé se créé autour des îles qui sont au cœur du « système parc ». Parallèlement, l'île ne doit pas s'envisager sans son espace marin limitrophe dont elle dépend. Espaces isolés, sans avenir, oubliés ou inaccessibles, les îles renaissent sur la scène économique, sociale, politique et même internationale grâce à ces parcs d'un genre un peu particulier. Lieux préservés, les îles et leur espace marin deviennent un stimuli au développement économique, principalement touristique, un soutien démographique et identitaire, un espace de référence pour la recherche, un besoin pour la préservation de l'écosystème marin, un enjeu politique, voire une vitrine internationale.

La dimension économique des espaces protégés est souvent négligée et délicate à analyser, or elle devient incontournable dans nos sociétés modernes. Avec le soutien des politiques, des acteurs économiques et des populations locales, les parcs marins devraient rayonner sur leur environnement et devenir des moteurs du développement local et régional. Qu'en est-il en réalité ? Cette dimension économique sera appréhendée selon deux approches : les financements qui sont accordés aux parcs et provenant de plusieurs acteurs (Europe, Etat et les institutions locales) et les

retombées économiques que les parcs sont censés engendrer. Par ailleurs, il serait intéressant de déterminer, avec précision, le périmètre d'action et d'influence des parcs marins (espaces concentriques) sur leurs environnements.

La communication s'organisera suivant trois axes de réflexion, illustrés par des exemples en France et à l'étranger (Canada, Croatie, Finlande et Seychelles) :

- Le fonctionnement d'un parc marin
- La relation parc/espace insulaire
- Les aspects économiques

BRILLET Philippe
Université de la Méditerranée

*La dynamique du VIH aux Antilles : relais
épidémiologiques et réseaux de lutte*

En 1981, le centre de surveillance épidémiologique des Etats-Unis repère une nouvelle forme de déficit immunitaire, se propageant d'emblée sur un mode épidémique. Quelques mois plus tard, un second foyer est découvert en Afrique centrale. Les Américains ne mettent que quelques mois à incriminer Haïti comme origine de l'endémie. Compte tenu de l'évolution ultérieure du SIDA, cette île aurait donc « joué un rôle tout à fait capital dans le fonctionnement des sociétés à travers le monde ». Il faudra quatre années pour innocenter Haïti en faisant de sa forte prévalence non la preuve de l'origine du virus mais le stigmate de son extrême pauvreté, pour inverser ainsi la perception de la dynamique spatiale de l'endémie à l'échelle mondiale.

Cette ancienneté explique que l'ensemble des Antilles sont aujourd'hui touchées et ne le cèdent qu'à l'Afrique Noire pour la prévalence. Les données internes à la région montrent cependant une différenciation nette, les îles les plus infectées n'étant pas les plus pauvres mais celles qui bénéficient le plus d'un tourisme en partie sexuel, réalisant une bonne corrélation entre géographies du tourisme et de la santé !. La Barbade associe ainsi le plus fort taux d'infection après Haïti avec le PIB/habitant le

plus élevé. À l'échelle intra-insulaire en revanche, on observe les taux d'infection les plus forts dans les populations les plus pauvres et les plus faibles dans les villes-escales des croisiéristes, ce que nous montrerons avec l'exemple jamaïcain.

La lutte, d'abord inexistante puis longtemps nationale, utilise aujourd'hui les réseaux qui rassemblent (et se partagent) les états de la région : intervention directe des USA, de la France, du Royaume-Uni et des Pays-Bas dans leurs dépendances respectives (ainsi que dans la République Dominicaine pour les premiers), lente montée en puissance de la CARICOM, gestion « directe » d'Haïti par les Nations-Unis. Cette intégration, fort partielle pour les territoires indépendants, efficace mais avec l'extérieur pour les autres, est de plus inachevée : il n'y a pas de programme régional, et celui qui couvre l'ensemble des Amériques est d'abord adapté à la réalité sud-américaine.

Cette communication interroge donc :

- le rôle des connections extérieures de l'espace Caraïbe dans sa contamination et dans la mise à disposition de moyens,
- les dynamiques infra-régionales de circulation virale et d'organisation de la lutte,
- les perceptions internes et externes de cette épidémie

Samedi 13 septembre, 10 h 45

Thème 3 Postes avancés ou têtes de réseaux :
les îles, entre dépendance continentale et
coopération régionale insulaire

Président de séance : Philippe PELLETIER

LESOURD Michel
Université de Rouen

*Des archipels en réseaux : la Macaronésie, région au large
de l'Eurafrique ou espace virtuel dans l'Atlantique orientale ?*

Au large du Portugal et de l'Afrique de l'ouest, les quatre archipels des Açores, de Madère, des Canaries et du Cap-Vert ont joué un rôle important dans l'histoire des découvertes atlantiques et des relations politico-économiques entre l'Europe, l'Amérique et l'Afrique. Au XXème siècle, les transformations techniques des transports maritimes et aériens et les évolutions des économies leur ont apporté des fortunes diverses, et des destins différents.

Depuis une quinzaine d'années, la mise en place d'une politique de soutien aux régions périphériques de l'Union Européenne, la reconnaissance des problèmes particuliers que posent les petits territoires insulaires et archipélagiques, la naissance de politiques d'autonomie et de décentralisation politico-administrative ont entraîné un rapprochement des archipels de l'Atlantique orientale.

Le développement des représentations insulaires, par les insulaires eux-mêmes comme par les « continentaux », est fondé sur une montée des identités « régionales » insulaires, sur la reconnaissance des spécificités et

de la communauté de problèmes économiques et spatiaux comme l'éloignement et le caractère périphérique des territoires et les surcoûts infrastructurels handicapant le développement.

Le rapprochement des gouvernements des quatre archipels témoigne des nouvelles solidarités archipélagiques que les proximités linguistiques et géographiques n'expliquent pas suffisamment. L'essor des NTIC et les facilités offertes par le transport aérien ne sont pas étrangers à cette volonté de collaboration. Divers réseaux croisés rapprochent désormais villes capitales et collectivités territoriales des archipels qui cherchent à résoudre et gérer par eux-mêmes les principaux problèmes de développement auxquels ils sont confrontés : dégradation de l'environnement maritime, lutte contre les trafics illicites, équipements infrastructurels, dynamiques économiques sectorielles (pêche, tourisme, aménagement).

En marge de l'Eurafrique, en périphérie des réseaux de l'Union Européenne et des synergies de l'extrême-ouest africain se développe une « micro-méditerranée » faite de terres insulaires. Mais les liens avec les continents voisins demeurent essentiels.

BAMBRIDGE Tamatoa CNRS PRODIG

Les réseaux de parenté en Polynésie orientale, des déterminismes anthropologiques aux enjeux territoriaux et politiques

Depuis plus de deux siècles, les règles étatiques se sont révélées incapables de donner une traduction juridique à l'organisation des groupements de parenté qui organisent les relations foncières et la mobilité de leurs membres sur de vastes espaces océaniques, en Polynésie orientale. Le problème est lié au fait que les groupements de parenté océaniques connaissent un type de fonctionnement en réseau avec de multiples ramifications socio spatiales. Parfois caractérisé de « familles multinationales » par des auteurs anglo-saxons, l'organisation en réseaux des groupements de parenté océaniques ont paradoxalement fait l'objet de peu d'analyse qui aille au-delà du simple constat. Les conséquences n'ont

pas ou peu été tirés dès lors qu'il s'agit d'analyser ces réseaux et leur insertion dans la mondialisation contemporaine.

Les objectifs :

Cette contribution tente d'analyser les raisons qui rendent compte de cette incapacité des Etats océaniques à intégrer les relations de parenté dans un cadre juridique approprié. En particulier, les groupements de parenté, les statuts qui les organisent, révèlent un type de fonctionnement en réseaux. Nous indiquerons les caractéristiques spécifiques du mode d'organisation en réseau. Nous confronterons ce mode de fonctionnement à d'autres principes d'organisation (principe hiérarchique, semi-autonome). Enfin, nous tirerons les conséquences du mode de fonctionnement en réseaux sur certains plans politique, culturel et économique en considérant quelques enjeux propres aux sociétés océaniques : la coutume, l'intégration à l'appareil étatique et l'adaptation de ces réseaux à la mondialisation contemporaine.

Les résultats attendus :

Le mode de fonctionnement en réseau se révèle être un véritable principe d'organisation insulaire. Aujourd'hui pourtant, ce mode de fonctionnement n'apparaît pas comme une alternative à d'autres types de fonctionnement sociétaux. Il s'agit plutôt d'un principe d'organisation qui vient se superposer à d'autres et dont la reconnaissance dans les années à venir, sera un des principaux vecteurs du développement insulaire océanique.

BERARD Stéphanie
Université de Provence

*Les échanges interculturels dans le monde théâtral
caribéen*

Les échanges interculturels entre les îles de la Caraïbe sont beaucoup moins prolifiques que les échanges commerciaux. Ce manque de relation interculturelles est-il dû à la barrière insulaire et linguistique qui sépare les îles francophones des îles anglophones et hispanophones ? Ces « îles sanguines, co-sanguines », ainsi que les a définies Aimé Césaire, liées par l'histoire de l'esclavage, restent paradoxalement essentiellement tournées

vers l'Europe et vers leur métropole respective. Les échanges culturels ont ainsi été pendant très longtemps orientés est-ouest, rarement nord-sud. La situation du théâtre dans les îles françaises de la Guadeloupe et de la Martinique fera l'objet de notre étude. On remarque que nombreux sont les dramaturges, comédiens et metteurs en scène antillais à quitter leur île natale pour se former à Paris, puis pour y travailler. Lorsque partenariat il y a entre les théâtres, c'est une fois encore avec Paris, pour ne citer que le cas de la scène nationale de Basse-Terre en Guadeloupe, L'Archipel, avec le Théâtre de l'Odéon à Paris. Le théâtre antillais cherche à trouver sa place dans les festivals français, au Festival d'Avignon avec le TOMA (Théâtre d'Outre-Mer en Avignon) ou encore au Festival des Littératures Francophones du Limousin.

Aujourd'hui, la situation interculturelle caribéenne commence à changer : on voit naître des échanges entre les artistes de la Caraïbe avec le festival CARIFESTA qui a lieu chaque année dans une île différente et le festival culturel de Fort-de-France en Martinique qui accueille chaque année des troupes du monde entier. En outre, les artistes semblent plus disposés à voyager et à rencontrer leurs voisins caribéens. Nous analyserons les cas précis de deux artistes qui ont effectué un parcours inversé. Gilbert Laumord, comédien et metteur en scène guadeloupéen, a séjourné à Cuba où il a collaboré avec le dramaturge Eugenio Hernandez Espinosa pour créer un spectacle présenté d'abord à La Havane puis en Guadeloupe. Yoshvani Medina, dramaturge cubain, vit aujourd'hui en Martinique où il écrit et monte ses pièces. Ces deux artistes prouvent qu'il est possible et même enrichissant de croiser des cultures et des esthétiques différentes, d'entremêler des influences musicales, chorégraphiques, rituelles (la Santeria rencontre le Lewos) pour alimenter leur création. Ces échanges permettent-ils un renforcement de la culture caribéenne et l'affirmation d'une identité commune ?

GIL Linda
Université Paris III

*Les intentions poétiques des intellectuels antillais : de
l'espace insulaire au Tout-Monde*

Au-delà d'une riche production romanesque, on assiste aux Antilles françaises, dans les dernières décennies, à l'émergence et à l'affirmation d'une démarche intellectuelle originale, fondée sur une appréhension géographique de la réalité culturelle et des combats identitaires de cet espace insulaire. Si les îles des Caraïbes partagent une histoire commune, si leur peuplement s'est constitué au fur et à mesure des arrivages successifs de populations d'Amérique, puis d'Europe, d'Afrique, et enfin d'Asie, les identités se sont forgées différemment dans les différentes îles. Au-delà des particularités culturelles et politiques, les intellectuels antillais ont tenté de dépasser les « frontières impériales » en quête de ce qui constitue l'unité de l'espace caraïbe, de leur histoire et de leur identité communes. Ainsi, dans un archipel fait de territoires éclatés par la géographie et, surtout, par l'histoire coloniale, qui tente difficilement de réaliser une intégration économique, si ce n'est politique, la Martinique apparaît comme le centre névralgique d'une réflexion fondée sur le concept de la Créolité. Cette mise en réseau des peuples et des cultures des Caraïbes, en quête de leur identité métisse, est elle-même un jalon, une étape sur le chemin de la « relation » au « Tout-Monde ».

Samedi 13 septembre, 14 h

Thème 4 Les petits espaces insulaires dans le système-Monde : les nouveaux enjeux économiques et géopolitiques des petites îles

Président de séance : Michel LESOURD

MARTINETTI Joseph
IUFM de Nice

Iles frontières ou îles intermédiaires entre Corse et Sardaigne ?

Entre Corse et Sardaigne s'égrènent les archipels des Lavezzi, côté français, et de La Maddalena, côté italien, nommés depuis le XVII^e siècle, les isole intermedie. C'est sur le thème de cette intermédianité que nous nous proposons d'intervenir, l'objectif étant d'évaluer comment cette situation géographique a alternativement mis en valeur la fonction de passage de ces îles ou leur fonction de surveillance.

Unies par des paysages identiques de rochers granitiques aux formes remarquables, ces îles représentent une situation archétypale des situations corse et sarde : frontières ouvertes entre Chrétienté et Islam, elles sont pendant longtemps désertées et isolées, repaires de pirates et de contrebandiers. À partir du XVI^e siècle, des bergers du sud de la Corse en quête de pacages hivernaux, s'y réinstallent, sous la protection des Bonifaciens. La ville-citadelle est idéalement placée pour réaliser entre sud de la Corse et nord de la Sardaigne une troisième île dont cette Gênes en miniature devient le centre, tissant entre les rives un réseau de relations civiles et économiques. Son unité géopolitique est cependant interrompue par l'intégration de la Corse à la Monarchie Française et de la Sardaigne à la

Maison de Savoie. Deux frontières nationales vont progressivement se matérialiser entre ces deux archipels.

Revendications territoriales et conflits (dont le premier échec de Bonaparte en 1793) consolident leur fonction militaire : les îles sont verrouillées. Les insulaires savent toutefois définir leur place dans ces nouvelles stratégies comme le font les Maddaléniens, devenant les principaux acteurs de la Marine Piémontaise. L'archipel se définit une nouvelle identité, devenant un prospère creuset de l'Italie Maritime (Pontiens, Campaniens, Piémontais) allant même jusqu'à renier son appartenance à la proche Sardaigne terrienne et pastorale.

Il est vrai qu'avec Garibaldi à Caprera, l'archipel transcende ses appartenances locales pour devenir l'omphalos de l'italianité.

Aujourd'hui, l'intermédialité semble être réactivée. Le souci de maîtriser un développement durable pour corriger les excès d'une surexploitation touristique, plutôt haut de gamme (les fameux paradis pour milliardaires), pousse les deux ensembles à prendre des initiatives communes (le Parc International Marin). La mise en place de centres de recherche pourrait être une voie pour valoriser leur maritimité.

Toutefois, placées aux avant-postes d'une redécouverte commune corso-sarde, les îles ne doivent pas masquer l'indigence des réalités communes.

BARTHE-DELOIZY Francine
Université Jules Vernes - Picardie

JAU RAND Emmanuel
Université Paris XII Créteil

Dynamique du fait insulaire et développement du naturisme

Si le rôle des îles dans la redistribution des flux commerciaux est bien connu, leur place dans le développement et la diffusion de phénomènes culturels et sociaux contemporains est plus rarement soulignée. Pourtant, un phénomène emblématique de la culture occidentale comme le naturisme, révèle une genèse et une évolution étroitement associées à l'insularité et aux valeurs qui lui sont attribuées. Défini comme une pratique de la nudité

collective fondée sur le mythe du retour à la nature, le naturisme a largement orienté la dynamique d'îles comme celle du Levant ou de la Guadeloupe. Un modèle spatial d'évolution montre en trois phases respectives l'utilisation par le naturisme d'une certaine spécificité insulaire.

1. *La marge ou l'île de Robinson :*

La situation marginale de l'île, isolée et faiblement occupée, fournit au naturisme un territoire de projection dans un contexte de sécurité. L'île du Levant fut en France dès les années 30 la première cité naturiste à s'organiser selon les principes d'une vie saine et naturelle

2. *Le pôle ou l'île en expansion*

L'île devient un pôle de diffusion du naturisme en direction des îles voisines et surtout du continent proche. A partir des années 60 se développe un naturisme de masse moins élitiste. Le modèle insulaire est copié et il sert d'alibi à une « mise en tourisme » y compris dans les DOM comme à la Guadeloupe. Les grands centres naturistes qui drainent une clientèle internationale se localisent alors sur le continent (Landes de Gascogne, littoral Languedocien).

3. *L'isolat ou l'île en repli*

Concurrencée par d'autres territoires, l'île tend à devenir un isolat : le naturisme y décline ou se modifie. Le centre naturiste s'est affranchi de l'île mais il en conserve néanmoins certaines caractéristiques comme la difficulté d'accès ou la « fermeture ». A l'île du Levant comme en Guadeloupe le naturisme est toujours présent mais y reste assigné dans des lieux confidentiels.

SABATIER Laurence-Marie
UMR Géographie-Cités

La Réunion, un relais économique vers l'océan Indien ?
Le cas des services aux entreprises

L'importance du développement des services aux entreprises à la Réunion implique qu'ils sont souvent présentés comme un enjeu pour l'intégration économique de la Réunion dans l'aire régionale de l'océan Indien. On s'interroge plus particulièrement sur le rôle de relais économique que pourraient jouer les prestataires de services réunionnais entre les

entrepreneurs de France métropolitaine, voire d'Europe, et ceux de l'aire de l'océan Indien. La réalisation d'une soixantaine d'entretiens menés auprès de prestataires réunionnais montre que ce rôle de relais est faible mais pourtant plusieurs prestataires estiment que leur double appartenance géographique constitue un avantage insuffisamment exploité.

Les atouts des prestataires réunionnais résident notamment dans la connaissance des codes socio-culturels de l'aire européenne et de celle de l'océan Indien. Il serait d'autant plus logique qu'ils soient valorisés que l'une des caractéristiques majeure de la relation de service est d'être très sensible à la proximité entre les prestataires et leurs clients. Ainsi, lorsque des opérations économiques et commerciales s'intensifient, elles nécessitent en règle générale la mise en place de relais locaux. Certes, une partie des informations peuvent être transmises à distance, mais bien souvent, le contenu tacite des informations échangées au cours d'un contacts direct rendent stratégique l'existence de relais locaux. Dans le même temps ces relais locaux pour être efficace doivent s'insérer dans des réseaux d'entreprises établis à différentes échelles géographique. Malgré le poids relativement élevé des petites entreprises à la Réunion, l'organisation en réseau est de plus en plus sollicitée par les entreprises. On se propose d'identifier les différentes formes de réseaux de services aux entreprises et ceux qui sont le plus à même de favoriser une fonction de relais.

LECHAUME Aline
Université Laval

***Les réseaux antillais à l'heure de la mondialisation :
Perceptions et perspectives dans la Zone de libre-échange
des Amériques***

La communication se propose d'explorer les aléas perçus, vécus et attendus des réseaux tissés entre les sociétés des Petites Antilles face à la mise en œuvre de la Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA). Ces petites sociétés insulaires ont su forger entre elles des liens privilégiés, mais parfois encore fragiles, au-delà de leurs appartenances imposées, superposées, ou rivales à de grandes puissances dont elles étaient, ou sont encore, l'expression dans la Caraïbe. Qu'advient-il de ces réseaux à l'heure de l'intégration dans la ZLÉA? Quelles nouvelles articulations

peuvent redessiner ces sociétés insulaires afin d'affirmer leur inscription dans leur contexte régional caribéen et, plus largement, américain? Comment se sur-ajoute, à ce contexte, l'intégration à l'Union européenne?

Le Sommet des Amériques qui s'est tenu en avril 2001 à Québec, réunissait les 34 chefs d'État et de gouvernement des Amériques. C'était le troisième sommet en vue de la mise en place de la plus vaste zone de libre-échange, qui s'étendra de la Terre de Baffin à la Terre de feu, et devrait voir le jour en 2005. Tous les chefs d'État et de gouvernement de la Caraïbe, à l'exception de Fidel Castro, exclu des négociations, étaient présents. Mais les Départements français d'Amérique, pour cause de non-indépendance, n'étaient pas invités, pas même la France ni les autres pays européens - Pays-Bas, Grande-Bretagne - ayant des intérêts dans la région.

Les Petites Antilles ont un véritable rôle à jouer comme intermédiaire entre la Caraïbe et les institutions européennes. Dans le cadre de la ZLÉA, les DFA pourraient également appuyer cette Amérique francophone qui se trouve en minorité flagrante avec comme seuls représentants officiels Haïti et le Canada. Enfin, les îles des Petites Antilles auront à faire valoir et à renforcer leurs liens, notamment culturels, si elles ne veulent pas devenir les oubliées de la vague libre-échangiste qui souffle sur les Amériques. Mais sauront-elles faire entendre leur voix quand les acteurs relèvent ici des plus puissantes autorités mondiales?

Plusieurs pistes seront explorées afin d'envisager les enjeux d'une redéfinition de la place des Petites Antilles dans la Caraïbe et au sein du continent américain, et d'entrevoir les dilemmes auxquels elles auront à faire face.

LISTE DES INTERVENANTS

Nom – Rattachement - Sujet de communication - e.mail

Bambridge Tamatoa - UMR Prodig- *Les réseaux de parenté en Polynésie orientale, des déterminismes anthropologiques aux enjeux territoriaux et politiques*
e.mail : Tamatoa.Bambridge@univ-paris1.fr

Barthe Francine – Université d'Amiens - *Dynamique du fait insulaire et développement du naturisme*
e.mail : francinebarthe@wanadoo.fr

Bernardie-Tahir Nathalie - Université de Limoges – *Zanzibar aujourd'hui : la dialectique complexe d'un relais en panne ... mais qui ressuscite et recompose ses réseaux arabo-indiens*
e.mail : bernardie.tahir@wanadoo.fr

Bérard Stéphanie - Université de Provence - *Les échanges interculturels dans le monde théâtral caribéen*
e.mail : steberard@yahoo.com

Bock-Digne Sophie - Université de la Rochelle - *Identités architecturales urbaines et îles-relais*
e.mail : sophie_bock@yahoo.fr

Brigand Louis - Université de Brest, Géomer - *Continuité et renouveau des traditions maritimes dans les îles du Ponant (France) : la question de la plaisance*
e.mail : Louis.Brigand@univ-brest.fr

Brillet Philippe – Université Méditerranée, Laboratoire de Santé Publique Tropicale - *La dynamique du VIH aux Antilles : relais épidémiologiques et réseaux de lutte*
e.mail : phbrillet@hotmail.com

Bruyas Frédérique – Urbama Université de Tours - *Port-Saïd : une presque « île » arrachée à son territoire national, relais du commerce international*
e.mail : f.bruyas@free.fr

Chauvin Maïlys – Laboratoire DYMSET, Bordeaux - *Zanzibar aujourd'hui : la dialectique complexe d'un relais en panne ... mais qui ressuscite et recompose ses réseaux arabo-indiens*
e.mail : mailyschauvin@voila.fr

Gay Jean-Christophe – Université de Montpellier
e.mail : gay.jean-christophe@wanadoo.fr

Germanaz Christian - Université de la Réunion - *De l'escale au réseau fonctions d'île et suites typologiques*
e.mail : christian.germanaz@wanadoo.fr

Gil Linda - Université Paris III - *Les intentions poétiques des intellectuels antillais : de l'espace insulaire au Tout-Monde*
e.mail : lindagil@yahoo.com

Huetz De Lemps Christian - Université Paris IV - *Les Hawaii au cœur du Pacifique (XIXè-XXès)*
e.mail : christian.huetz-de-lemps@wanadoo.fr

Jaurand Emmanuel - Université Paris XII - *Dynamique du fait insulaire et développement du naturisme*
e.mail : jaurand@univ-paris12.fr

Klein Judith – Université Paris IV - *Les départements d'outre-mer français insulaires : des relais de la politique française de protection du littoral ?*

e.mail : judith.klein@wanadoo.fr

Laberrondo Lydie - Laboratoire Pacifica - *Zanzibar, un territoire culturel en mouvement*

e.mail : lydie.laberrondo@caramail.com

Lalo Brigitte - Université de Paris IV - *Les îles protégées : un espace central des parcs nationaux marins*

e.mail : brigitte.lalo@wanadoo.fr

Lechaume Aline - Université de Québec - *Les réseaux antillais à l'heure de la mondialisation : Perceptions et perspectives dans la Zone de libre échange des Amériques*

e.mail : Aline.Lechaume@MESS.GOUV.QC.CA

Lesourd Michel – Université de Rouen - *Des archipels en réseaux : la Macaronésie, région au large de l'Eurafrique ou espace virtuel dans l'Atlantique orientale ?*

e.mail : michel.lesourd@ifrance.com ou

Michel.Lesourd@univ-rouen.fr

Marchand Hélène – Université Paris IV - *Les îles protégées : un espace central des parcs nationaux marins*

e.mail : helene_marchand_mpa@hotmail.com

Marrou Louis – Université de la Rochelle - *Quand l'île cache l'archipel : inscription des îles-relais dans l'archipel des Açores*

e.mail : louis.marrou@univ-lr.fr

Martinetti Joseph – IUFM Nice - *Îles frontières ou îles intermédiaires entre Corse et Sardaigne ?*

e.mail : Joseph.Martinetti@wanadoo.fr

Nicolas Thierry - Université Paris IV - *Le fragile équilibre d'une île-carrefour : Saint-Martin*
e.mail : thierrynicolas@wanadoo.fr

Pébarthe Hélène – Université Paris IV - *Tourisme et développement d'une île-relais : Maurice fait-elle des miracles ?*
e.mail : hpebarthe@hotmail.com

Peuziat Ingrid - Université de Brest, Géomer - *Continuité et renouveau des traditions maritimes dans les îles du Ponant (France) : la question de la plaisance*
e.mail : ingrid.peuziat@univ-brest.fr

Pelletier Philippe - Université de Lyon 2 - *Trois relais sur insulaires pour le Finistère japonais*
e.mail : Philippe.Pelletier@univ-lyon2.fr

Rougier Henri - Université de Lyon III - *Présentation de Porquerolles*
e.mail : henri.rougier@wanadoo.fr

Sabatier Laurence-Marie - Équipe PARIS, UMR Géographie-cités - *La Réunion, un relais économique vers l'océan Indien ? Le cas des services aux entreprises*
e.mail : lauma.sabatier@free.fr

Tagliani François – Université de la Réunion – *La coopération régionale insulaire en question : une approche des mots et des choses*
e.mail : tagli@diplomacy.edu

Watin Michel - Université de la Réunion - *L'Ile de La Réunion
et l'irruption des réseaux de télécommunications rupture ou
continuité de l'histoire ?*

e.mail : michel.watin@univ-reunion.fr

ACTIVITES POST- COLLOQUE

Excursions dans l'île de Porquerolles à vélo sous la conduite
de l'infatigable
François Taglioni !!!